

RÉGIE PUBLIQUE

DES EAUX DE LA SEINE ET DE LA BIÈVRE

POINT D'ÉTAPE SUR L'AVENIR DE VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU



Marie **CHAVANON**,
Maire de Fresnes



Fatah **AGGOUNE**,
Président de la Régie
des Eaux de la Seine et de la Bièvre

Madame, Monsieur,

En septembre dernier, vous avez été plus de 15 000, dont près de 1 500 fresnois·e·s à vous prononcer, dans le cadre d'une votation, en faveur de la création d'une régie publique de l'eau sur votre ville. Ce nouveau service public, solidaire, écologique et démocratique est depuis en construction. Dans un souci de transparence vis-à-vis des usagers du service public de l'eau que vous êtes, nous souhaitons vous informer sur l'avancée de ces travaux.

Pour donner suite à votre décision, nous sommes sortis du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF). Depuis, des négociations ont été engagées entre la régie et le SEDIF afin de répartir le patrimoine entre les deux opérateurs de l'eau que nous sommes.

Cette sortie s'effectuera par étapes, de façon constructive avec le SEDIF et dans le respect des usagers. Un accord se dessine, permettant que les infrastructures et masses financières que vous avez contribué à payer au travers de votre facture d'eau, reviennent au futur service public décidé par les habitants.

Dans les mois prochains c'est VEOLIA, qui continuera d'assurer encore la pleine et entière compétence de l'eau potable sur notre commune et ce jusqu'au 1^{er} janvier 2024.

À partir de cette date, le contrat qui lui a été donné par le SEDIF prendra fin. D'ici deux ans, le service public de l'eau potable que nous sommes en train de créer sera opérationnel. Nous sommes déjà attelés à ce travail : un Directeur Général de la régie et les premiers membres de l'équipe ont à ce titre déjà été recrutés.

Le projet politique en faveur duquel vous vous êtes exprimés prendra alors forme. Grâce à cette régie et au contrôle public qu'elle permettra, nous pourrons dans les années à venir maîtriser le prix de l'eau alors que celui des énergies explose en ce moment même. À ce titre, les 9 maires et le Président de la régie, ont pris l'engagement que le prix de l'eau n'augmenterait pas après 2024.

La régie, qui desservira 325 000 habitants sur 9 communes, aura une taille idéale pour ce futur service public. Elle continuera à disposer des économies d'échelle des grands producteurs d'eau (Eau de Paris, SEDIF, SUEZ) qu'elle pourra mettre en concurrence et assurera en gestion directe la distribution de l'eau potable en garantissant une proximité renouvelée avec les usagers. Cela comprendra une qualité de service irréprochable, une tarification et une politique sociale adaptées à notre territoire.

Face à l'urgence climatique, votre régie aura aussi à cœur d'innover afin de protéger la ressource en eau tout en supportant le pouvoir d'achat des familles. À ce titre, nous travaillons à la mise en place de plusieurs politiques publiques. Parmi celles-ci, des dispositifs concrets de réduction de la consommation, afin d'alléger les factures des familles, comme par exemple, la distribution d'économiseurs d'eau. Afin de protéger ce bien commun de l'humanité, nous étudions aussi la possibilité d'acheter votre future eau à des producteurs aidant les agriculteurs à passer à des pratiques modérées ou biologiques en proximité des points de captage. Cela nous permettra de créer un cercle vertueux pour la société tout en protégeant l'eau sur tout son cycle.

Vous l'aurez compris, cette régie nous ouvre le champ des possibles et c'est bien ce que nous comptons faire avec ce projet de justice sociale et climatique.

Avec nos sentiments respectueux,

Marie CHAVANON,
Maire de Fresnes

Fatah AGGOUNE,
1^{er} adjoint à la maire de Gentilly,
Président de la régie
des Eaux de la Seine et de la Bièvre